



Contacts :

Siège administratif : 1 rue des Cannelles –
47150 Monflanquin

Accueil au 05.53.49.55.80
ou contact@ccbastides47.com

BUDGET & FISCALITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES BASTIDES EN HAUT AGENAIS PÉRIGORD

Depuis 2017, la Communauté de Communes a tout fait pour éviter d'augmenter la fiscalité. La Communauté de Communes fonctionne en flux tendu depuis des années.

La CCBHAP a, lors du Conseil Communautaire du jeudi 14 avril 2022, expliqué la hausse des coûts qu'elle subissait du fait de la crise sur l'ensemble de ses services et l'impact de celle-ci sur le budget.

Le Président a également rappelé que, depuis 2013, les dotations annuelles de l'Etat ont très fortement diminué (-1.1 Millions d'euros), et n'ont pas été compensées.

Les arbitrages importants réalisés par la collectivité pour éviter d'impacter le budget ont été abordés :

- Baisse du kilométrage voirie entretenu de 65km à 45 km,
- Non remplacement des départs sur le réseau de lecture publique,
- Abandon de la révision du plan local d'urbanisme intercommunal,
- Recours à l'emprunt sur l'ensemble des investissements prévus,
- Aucune ouverture de poste sur les services administratifs en 2022.

Malgré ces arbitrages et sans avoir pris de décisions particulières impactant les budgets de fonctionnement à la hausse, l'inflation est trop forte pour parvenir à l'équilibre budgétaire. Comme certaines des Communautés de Communes voisines, il est nécessaire d'avoir recours à une augmentation de la fiscalité.

La séance a été un long débat entre les conseillers.ères communautaires dans lequel plusieurs ont fait part de leurs inquiétudes sur ces augmentations fiscales et souhaités plus de communication entre les vice-présidents.tes et les conseillers.ères communautaires. Ils auraient préféré être informé plus en amont des problèmes budgétaires liés à la crise. Le Président a accepté de mettre en œuvre des réunions avant les décisions importantes pour davantage impliquer les conseillers communautaires.

Néanmoins, les conseillers.ères ont eu conscience de l'impact important des crises successives sur le budget. Celui-ci a été adopté. Les taux augmenteront de la façon suivante :

TF Bâti : 7.16% à 10.11%

TF Non-bâti : 29.72% à 41.96%

CFE : 24.78% à 26.11%

Ils ont également regretté le désengagement de l'Etat des territoires ruraux. Certains conseillers.ères et vice-présidents.tes ont exprimé le souhait d'une refonte des niveaux de service et du financement de certaines compétences de la Communauté de Communes.

Autre fait marquant, il a été rappelé que la Taxe d'Habitation était la source de fiscalité la plus importante pour la Communauté de Communes, mais qu'elle a été supprimée.

Les conséquences de cette suppression sont les suivantes :

- les augmentations sur le foncier deviennent les seules véritables sources de recettes fiscales,
- les variations de la Taxe Foncière sont et seront inévitablement plus élevées.

Il a été conclu que si la Collectivité veut maintenir la fiscalité, il sera indispensable de travailler sur les niveaux de services de certaines compétences, notamment la culture et la voirie, et/ou de travailler la solidarité entre les Communes et la Communauté de Communes.

Pour suivre toutes les infos de la Communauté de Communes des Bastides en Haut Agenais Périgord :

- www.ccbastides47.com – inscription à notre newsletter sur notre site
- Page [Facebook](#)
- Application Panneau Pocket à télécharger sur smartphones / ou [à consulter sur votre ordinateur](#) – Pour nous trouver : taper le code postal 47150 ou CC des Bastides en Haut Agenais Périgord.

Contacts :

SERVICE COMMUNICATION

Aude Beaurepaire – chargée de communication – aude.beaurepaire@ccbastides47.com

DIRECTION GÉNÉRALE

Glenn Viollet – Marianick Nicaud – Chef.fes de service

glenn.viollet@ccbastides47.com - compta@ccbastides47.com